

ERRATUM – Calendrier de l'APPEL A PROJET Un Chez Soi d'abord

Objet : Pour signature - Appels à Projet médico-social Personnes en Difficultés Spécifiques (PeDS) 2024

Dans le cadre de la campagne budgétaire 2024 (instruction DGCS/SD5B/SD1B/DSS/SD1A/DGS/SP2/SP3/2024/65 du 10 juin 2024), des mesures nouvelles pour les structures accueillant des personnes en situation de précarité ont été accordées à l'ARS Grand Est :

- Un dispositif « Un Chez Soi d'abord » de 55 places, ciblé par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) à Mulhouse où une expérimentation est déjà lancée. Les crédits afférents seront versés à la structure porteuse au dernier trimestre après une réunion de lancement prévue en septembre.

Calendrier prévisionnel :

- Publication au Registre des Actes Administratifs (RAA) : 26 juillet 2024.
- Date limite de dépôt des candidatures : 26 septembre 2024.
- Instruction des dossiers reçus par les DT ARS en lien avec les DDETS : 7 octobre
- Réunion d'harmonisation ARS siège / DD ARS : 10 octobre
- Réunion de concertation ARS/DREETS/Commissaire à la lutte contre la pauvreté : après le 10 octobre, date à fixer
- Nouvelle CISAAP : 17 octobre pour un envoi des lettres de notification signées au plus tard le 31 octobre